



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aide psychopédagogique

Question écrite n° 95446

## Texte de la question

Mme Marie-Hélène Fabre attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'avenir des RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Elle lui rappelle que cette aide spécialisée adaptée est apportée à l'école comme au collège aux enfants et aux adolescents souffrant d'inadaptation scolaire, comportementale ou sociale, à leur famille ainsi qu'aux enseignants qui les accueillent au sein des classes ordinaires. Ce réseau constitue l'un des éléments essentiels de la politique de « refondation de l'école » dont le pays a tant besoin. Elle lui indique aussi pour preuve de son importance, que des postes sont de nouveau créés dans ce réseau depuis 2012, et des enseignants sont formés afin de reconstituer un vivier d'enseignants spécialisés comme la ministre l'a rappelé au congrès de l'association des psychologues de l'éducation nationale le 26 septembre 2015 à Angers. Toutefois, elle constate une disparité conséquente dans les académies quant au respect des missions des personnels RASED, ainsi qu'une ventilation irrégulière quant à la répartition locale des postes, et enfin des divergences quant aux orientations de la nouvelle conception de la formation des personnels. Aussi, elle lui demande de lui préciser son sentiment sur cette problématique.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Hélène Fabre](#)

**Circonscription :** Aude (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 95446

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 mai 2016](#), page 3607

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)